



Note à nos organisations

Sondage flash : Application du vote électronique dans les départements

Pour des soucis de compréhension de la note nous utilisons :

- Le terme de **vote physique** pour des opérations de vote à l'urne ou par correspondance avec des bulletins papier
- Le terme de **vote électronique** pour des opérations de vote totalement dématérialisées.

98 départements sur 103 (ce qui correspond à 94,42% des inscrits de 2014 (1 002 613 / 1 061 821)) ont répondu lors du CNF de rentrée aux questions suivantes :

**« les CAPD et les CCPD dérouleront-elles par vote électronique ou physique ?
Si le vote est physique, des établissements du département ont-ils pris l'initiative d'un vote électronique pour leur élection CTE et les CAPL ? »**

	vote électronique	vote physique	Total
Nombre d'inscrits en 2014	574 028	428 585	1 002 613
%age	57,25%	42,75%	100%
Nombre de département concerné pour CAPD et CCP	43	55	98
%age	43,88%	56,12%	100%

Particularités

4 départements votent dans 4 établissements de manière électronique alors qu'ils votent physiquement pour les CAPD et CCP.

3 départements proposent un vote électronique associé au vote physique et/ou au vote par correspondance.

Réponses sondage flash :

3 grandes situations très différentes vont coexister au sujet de l'expression des agents lors des élections FPH de 2018.

1 – dans 55 départements tous les agents votent de manière physique (42,75% des inscrits de 2014) pour les 4 différentes expressions démocratiques des élections (CTE, CAPD, CAPL et CCP).

Les modalités sont uniformes dans l'ensemble des établissements de ces départements.

Dans les 43 autres départements (57,25% des inscrits de 2014) les agents sont confrontés à 2 situations différentes, difficilement chiffrables de manière précise, car cela nécessite l'information de près de 2000 lieux de vote différents pour ces élections CTE, CAPD, CAPL et CCP. :

2 – l'ensemble des agents de l'établissement vote de manière électronique au CTE, CAPL, CAPD et CCP

3 – les agents d'un même établissement ont des modes d'expressions démocratiques différents, alors que nous sommes dans le même processus électoral national. Les agents votent électroniquement pour leur élus dans les CAPD et CCP, selon qu'ils soient titulaires ou contractuels et voteront de manière physique ou par correspondance pour les CAPL et CTE

Pour la troisième situation nous constatons que les dates des différents scrutins sont différentes, le vote physique sur un jour et le vote électronique sur plusieurs jours avec souvent des horaires de clôture différents le 6 décembre 2018 selon ces modes de scrutin.

.../...

Constat sur la taille du département et le choix du mode électoral

Parmi les 20 départements qui ont le plus d'électeurs 14 sur 20 votent électroniquement. Alors que parmi les 20 départements qui ont le moins d'électeurs, il n'y en a que 3 sur 20 qui votent électroniquement

Les 20 plus grands départements en nombre d'inscrits :

Inscrits 2014			Électronique		Physique
75	AP-HP	75 746	1	75 746	
59	Nord	46 973	1	46 973	
69	Rhône	27 177		0	1
13	Bouches du Rhône	27 048	1	27 048	
76	Seine-Maritime	26 397		0	1
33	Gironde	22 492	1	22 492	
44	Loire-Atlantique	19 937	1	19 937	
67	Bas-Rhin	19 021	1	19 021	
62	Pas-de-Calais	18 979		0	1
38	Isère	18 204		0	1
31	Haute-Garonne	17 100	1	17 100	
29	Finistère	16 871	1	16 871	
35	Ille-et-Vilaine	16 854		0	1
42	Loire	15 664	1	15 664	
34	Hérault	15 415	1	15 415	
54	Meurthe-et-Moselle	14 528	1	14 528	
56	Morbihan	14 372	1	14 372	
68	Haut-Rhin	14 235	1	14 235	
6	Alpes-Maritimes	13 861	1	13 861	
49	Maine-et-Loire	13 679		0	1
TOTAUX		454 553	14	333 263	6
			70%	73,32%	30%

Les 20 plus petits départements en nombre d'inscrits :

Inscrits 2014			Électronique		Physique
11	Aude	4 719		0	1
55	Meuse	4 710		0	1
36	Indre	4 646		0	1
81	Tarn	4 554		0	1
90	Territoire-de-Belfort	4 171	1	4171	
32	Gers	3 688		0	1
43	Haute-Loire	3 616		0	1
82	Tarn-et-Garonne	3 595		0	1
15	Cantal	3 493		0	1
23	Creuse	3 382		0	1
9	Ariège	3 282		0	1
5	Hautes-Alpes	3 270	1	3270	
4	Alpes de Haute-Provence	2 830		0	1
973	Guyane	2 788		0	1
70	Haute-Saône	2 663	1	2663	
46	Lot	2 589		0	1
2A	Corse du Sud	2 580		0	1
976	Mayotte	1 969		0	1
48	Lozère	1 934		0	1
2B	Haute-Corse	1 856		0	1
TOTAUX		66 335	3	10 104	17
			15%	15,23%	85%